

Seul le texte prononcé fait foi

**INTERVENTION DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
A LA 6^{ème} ASSEMBLEE DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION SUR LES
ARMES A SOUS MUNITIONS**

Genève, du 5 au 7 septembre 2016

UNIVERSALISATION

Monsieur le Président,

Au nom de la délégation de Madagascar, je tiens à vous féliciter de votre élection à la présidence de cette sixième Assemblée des Etats parties à la Convention sur les armes à sous munitions.

J'aimerais également saisir cette occasion pour remercier la Croatie et tous les coordonnateurs pour les travaux accomplis.

Madagascar se réjouit des efforts fournis par l'Unité d'Appui à l'Application (ISU) pour son soutien en faveur de la mise en œuvre du Plan d'Action de Dubrovnik qui revêt une grande importance pour faire progresser la Convention,

Ma délégation salue la ratification du Palaos, de Cuba, de la Somalie et de Maurice.

Monsieur le Président,

Une constante de la politique étrangère de Madagascar est l'engagement en faveur de la paix et de la sécurité tant régionale qu'internationale. Dans cette optique, notre pays s'est toujours associé aux efforts de la communauté internationale pour le désarmement et pour la promotion du droit international humanitaire.

C'est la raison pour laquelle mon pays a suivi avec beaucoup d'intérêt le processus ayant abouti à l'adoption de la Convention d'Oslo dont les répercussions humanitaires sur l'assistance et la protection des populations civiles ne sont plus à démontrer.

Bien que Madagascar ne fasse pas partie des pays producteurs, ni utilisateurs ni affectés par les armes à sous-munitions, nous n'en sommes pas néanmoins sensibles au sort de ces civils innocents, victimes des effets dévastateurs des armes à sous munitions. Nous considérons comme un acte responsable vers un monde pacifié exempt d'armes sous munitions la ratification par notre pays.

Monsieur le Président,

Comme annoncé par notre délégation le 5 août dernier à Addis Abeba lors de l'Atelier régional pour l'Afrique de l'universalisation de la Convention sur les armes à sous munitions, Madagascar envisage de déposer l'instrument de ratification de la Convention ce mois ci en marge du débat général de la 71^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies à New York.

Nous sommes fermement convaincus que notre engagement d'adhérer à la Convention sur les armes à sous munitions sera effectivement honoré cette année. Madagascar espère contribuer davantage à l'effort collectif vers un monde sécurisé en faisant partie de la Convention et ainsi bénéficier de ses dispositions en matière d'assistance et de coopération.

Monsieur le Président,

Ma délégation vous assure de son plein appui et espère que la rencontre sera fructueuse.

Je vous remercie.